

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

“SPORT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE”

Quand le sport se met au vert :
*Comment intégrer le développement durable
dans les politiques sportives locales ?*

© High-resolution - Fotolia



édito

S'ENGAGER pour le sport durable : un enjeu mondial, une exigence locale

Nul doute qu'à l'heure actuelle, les exigences inhérentes aux enjeux environnementaux dépassent la seule sphère de compétences des spécialistes du développement durable et du débat citoyen, et tendent à imprégner l'ensemble des politiques publiques, qu'elles soient nationales ou territoriales. Du fait des engagements européens et internationaux de la France, les obligations réglementaires liées au développement durable s'imposent désormais à toutes les échelles. C'est ainsi que l'orientation vers une économie plus durable intègre nécessairement la gouvernance du sport par les collectivités.

L'enjeu est d'autant plus important et attractif que le sport est un élément à part entière de la vie des territoires et du développement local, et peut en cela constituer un véritable pilier en termes de valorisation du développement durable. Dans cette perspective, la place faite à l'humain dans l'organisation du sport est déterminante pour contribuer à redonner du sens aux modes de gestion des collectivités par une approche plus humaniste en symbiose avec notre environnement. Associer ainsi le sport et l'esprit du développement durable, c'est miser sur une équipe gagnante, à condition de créer les outils pour que cette promesse puisse se concrétiser.

Le temps de la prise de conscience est aujourd'hui clairement dépassé. Il importe, dès à présent, d'apporter une contribution positive au développement local et à la qualité de vie. A cet effet, une approche territoriale, au-delà de l'intérêt de préservation du capital naturel inhérent à l'identité même de nos territoires qu'elle revêt, apparaît être essentielle pour assurer l'effectivité de cette contribution positive au bénéfice de tous.

Sous l'égide du Ministère des Sports, la Stratégie Nationale de Développement Durable du Sport 2010-2013 (SNDDDS), lancée le 3 mai 2011, pose ainsi un cer-



tain nombre de priorités pour faire du sport français un secteur de pointe en matière de développement durable.

Un consensus s'est instauré quant à la nécessité de mettre en place un processus volontaire d'écologisation de la pratique sportive par le biais des politiques territoriales. Cela suppose, notamment, une attitude dynamique et ouverte de l'ensemble des acteurs de la chaîne du sport, et le souci des responsables territoriaux de mobiliser autour d'outils communs et d'enjeux locaux.

Ce guide a une portée pédagogique en ce sens que sa vocation première est de sensibiliser, former, et informer les acteurs du territoire au développement local. Avec le soutien du Ministère des Sports, il interpelle les acteurs institutionnels du sport français. Il participe de la valorisation des retours d'expériences de plusieurs collectivités engagées pour un meilleur maillage entre le sport et le développement durable. Ces exemples d'actions locales à la fois originales, concrètes, et accessibles sont autant de pistes d'exploration et de clés pertinentes pour faire de la marche vers un sport durable une réalité à la portée de tous.

Guy Geoffroy
Maire de Combs-la-Ville
Député de Seine et Marne
Président des Eco Maires

sommaire

- 1. Rénover** les équipements sportifs page 5
- 2. Développer** l'éco-construction et l'éco-aménagement des nouveaux équipements, notamment pour les grands événements page 8
- 3. Encourager** la responsabilisation environnementale des clubs locaux page 11
- 4. Accompagner** l'écologisation des pratiques dans la gestion des événements sportifs page 14

LE SPORT EN CHIFFRES : UN FORT POTENTIEL EN TERMES D'IMPACT SOCIAL

- 71 % de la population (34 millions) exerce au moins une activité physique ou sportive chaque année,
- plus de 16 millions de licences sportives sont délivrées chaque année, ce qui en fait le premier mouvement associatif de France,
- le sport professionnel et les grandes compétitions intéressent une large partie de la population et occupe une grande part de l'actualité médiatique,
- le secteur du sport emploie dans des métiers variés plus de 110 000 personnes au titre d'activité principale, et presque le double au titre d'emplois saisonniers ou accessoires,
- le mouvement associatif sportif représente 3,5 millions de bénévoles.

1. RÉNOVER les équipements sportifs

Si l'un des grands enjeux des années futures est celui de la ville durable, le sport, qu'il soit professionnel ou de loisir, pratiqué en milieu artificiel, en milieu naturel, ou dans les espaces publics est un formidable levier pour relever ce défi au plan local en limitant les impacts sur l'environnement tout en améliorant concrètement notre qualité de vie.



bles à la construction, l'aménagement ou à la remise au niveau au vu des strictes conformités de l'urbanisme territorial.

Le premier moyen d'inscrire le développement durable au cœur des politiques sportives locales est de soutenir la rénovation des infrastructures nécessaires à la pratique sportive. Dans cette optique, la Stratégie Nationale de Développement Durable du Sport est un cadre de référence permettant de mieux prendre en compte ces nouveaux objectifs.

En 2011, ce sont cent dix collectivités qui ont bénéficié du soutien institutionnel, financier et technique du CNDS. L'Etat mettra ainsi plus de 32 millions d'euros de subventions pour que le sport territorial puisse continuer à s'épanouir à travers les clubs et associations sportives des collectivités locales.

Ainsi, l'Etat attribue, par le biais du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS), des subventions pour mieux répondre aux besoins des collectivités en matière d'équipements de proximité. Dans le cadre de cette contribution, un état des lieux est effectué, notamment à travers le Recensement des Équipements Sportifs (RES), qui répertorie les équipements sportifs éligi-

Pour la Seine-Saint-Denis plus particulièrement, les ministères des sports et de la ville ont élaboré un plan de rattrapage quinquennal (2011-2015) soutenant 74 opérations de création et de rénovation d'équipements sportifs pour un coût total de 70 millions d'euros. Cette démarche sera ensuite élargie à l'ensemble de l'Île-de-France, actuellement sous-dotée en équipements sportifs de proximité.

Dunkerque (59) :

modèle local d'une rénovation d'équipements

La ville a initié la rénovation de la piscine municipale Paul Asserman en répondant aux impératifs de modernité (élargissement du bassin, création d'un espace détente et de vestiaires pour personnes handicapées) et en conformité aux exigences de préservation de l'environnement local pour le bien-être des dunkerquois. La fin des travaux est prévue pour 2014.



Vaulx-en-Velin (69) :

d'une réflexion sur le rôle du sport dans les territoires à la définition "d'une politique sportive qui participe au projet de ville"

Vaulx-en-Velin est à l'origine de la création du réseau européen, SportUrban, mis en place dans le cadre du programme Interreg IIIc pour échanger des expériences sur "sport et loisirs facteurs de cohésion sociale, de développement économique et de régénération urbaine". Ce projet s'est achevé en 2007. La politique sportive de la ville s'inscrit dans cette sensibilité au développement urbain. Elle est d'abord un moyen d'action pour l'intégration sociale, l'émancipation individuelle, la satisfaction d'une demande sociale de loisirs, en particulier pour les populations qui n'en ont pas les moyens.

LES CLES DE LA SNDDS POUR AGIR AU NIVEAU LOCAL

Implanter, programmer, concevoir, rénové, moderniser et gérer durablement les installations sportives en prenant systématiquement en compte les objectifs de préservation et de restauration de la biodiversité.

- Augmenter la capacité des équipements sportifs à héberger de la biodiversité
- Diminuer les prélèvements des ressources naturelles, en premier lieu de l'eau
- Utiliser les eaux pluviales pour l'arrosage et le nettoyage et de produits éco labellisés pour l'entretien et l'hygiène des terrains naturels de sport
- Concevoir les outils spécifiques à la gestion durable des sites de pratique et des équipements sportifs (sur l'exemple du Recensement des Équipements Sportifs et des Observatoires des lieux sportifs de nature)
- Lutter contre l'étalement urbain et le mitage des espaces naturels par une localisation judicieuse des lieux de pratiques sportives
- Intégrer harmonieusement les équipements sportifs dans leur environnement visuel et paysager.



2. DEVELOPPER l'éco-construction et l'éco-aménagement des nouveaux équipements, notamment pour les grands événements

Dans le cadre de la SNDDS, le Ministère des sports a présenté une politique ambitieuse en matière d'équipements sportifs qui vise notamment à doter la France de grandes enceintes sportives modernes capables d'accueillir des compétitions internationales.

Intégrer dans les politiques sportives locales les objectifs d'éco-construction et d'éco-aménagement, c'est chercher à atteindre une haute performance de gouvernance en touchant plusieurs cibles que sont l'environnement, le confort, et la santé des utilisateurs des infrastructures sportives. C'est également un moyen de créer un impact direct et effectif sur la préservation des ressources énergétiques, le changement climatique, la réduction des déchets et de la pollution.

La sauvegarde et la restauration de la biodiversité, à travers par exemple les trames vertes et bleues doivent aussi engager des nouvelles formes de réflexions

lors de la rénovation et la programmation de nouveaux équipements.

L'éco-construction et l'éco-aménagement peuvent se décliner à travers plusieurs axes à savoir l'utilisation de produits de construction et de matériaux bio-sourcés, la qualité environnementale et sanitaire des matériaux utilisés, la mise en place de projets pédagogiques d'éco-construction, l'économie d'eau ou encore la gestion des déchets du bâtiment. Pour mettre en œuvre ces grands projets de construction d'infrastructures sportives, les collectivités peuvent bénéficier d'un soutien financier important de l'Etat.

Par exemple, la Guyane a ainsi bénéficié d'une contribution de 15 M d'euros pour la période 2011-2013 pour son projet de "base avancée" qui comprend un programme d'équipement dédiés aux sportifs de haut niveau, en particulier ceux amenés à participer à des compétitions internationales en Amérique latine.



De nombreux autres projets de construction ou d'aménagement d'enceintes sportives, à l'occasion de grandes manifesta-

tions, participent à cet objectif pour faire du sport un secteur de pointe en matière de développement durable.

En Nouvelle-Zélande,

la Coupe du Monde de Rugby entend s'illustrer comme un exemple réussi de pratique éco-sportive



L'enjeu est à la hauteur de cet événement planétaire, et l'impact positif qui en résulte n'en est que plus grand. Ainsi, pour le Comité d'organisation, à l'origine de la campagne "Love NZ, Recycle with care", l'objectif était d'allier la passion du rugby à celle de l'environnement, en sensibilisant un très vaste public d'amateurs sportifs aux problématiques environnementales, à commencer par le recyclage des canettes et bouteilles en plastique.

A cet effet, les stades d'Auckland, de Dunedin, et de Wellington, ont été spécialement aménagés afin de mettre à la disposition des usagers plus de 600 points de recyclage.

Dans la même approche éco-responsable, les consommations d'eau potable ont été réduites grâce à la réutilisation des eaux usées préalablement traitées.

Ille-et-Vilaine :

l'action du CDOS, héritage d'une tradition de dialogue entre acteurs du sport et élus locaux

En 2000, au moment où les pays élaboraient leurs chartes, le Comité départemental olympique et sportif (CDOS) a engagé une démarche visant à impliquer des acteurs du sport dans les Conseils de développement, considérant que "le sport ne pouvait ignorer les enjeux d'aménagement du territoire et de l'intercommunalité". Il insiste sur la nécessité pour les représentants du mouvement sportif de "s'ouvrir aux marges du sport" (politique de jeunesse, d'éducation, d'habitat, de service...), en s'impliquant dans les réflexions autour des enjeux de pays.

Des représentants du sport ont ainsi participé à la réflexion sur la mise en place du Schéma de cohérence territoriale (SCOT). Le CDOS fait également passer aux élus le message que le sport n'est pas une charge mais un levier de développement et un vecteur socialisant.



CLES POUR AGIR

- En s'appuyant sur des Diagnostiques Territoriaux Approfondis (DTA), soutenir à la création, en concertation avec les collectivités, des schémas directeurs territoriaux des lieux de pratique pertinents au regard des cultures, des pratiques et des politiques sportives en lien fort avec les parties prenantes, notamment les acteurs sportifs
- Ou inciter notamment par des aides financières, à la réhabilitation et à la modernisation "durable" des installations sportives, à la conduite de projets de réhabilitation et de transformation de friches industrielles et de bâtiments existants
- Encourager l'expérimentation de bâtiments sportifs à énergie positive
- Développer l'utilisation des sources d'énergies renouvelables et locales (chaufferie bois, géothermie, solaire, éolien...)
- Renforcer l'information des publics sur les performances énergétiques des bâtiments

3. ENCOURAGER la responsabilisation environnementale des clubs locaux

Comment inciter les clubs sportifs locaux à adopter une démarche qui réponde effectivement et efficacement aux exigences de la SNDDs ?

Le développement durable n'est pas simplement une technique, mais plutôt un nouveau mode de pensée à adopter, un processus à inventer collectivement. C'est pourquoi sa mise en œuvre nécessite une acculturation pour tous, et à tous les niveaux. C'est un véritable challenge pour les collectivités !

Plusieurs outils efficaces existent pour relever ce défi, comme par exemple faire du respect de l'environnement lors de l'organisation d'un événement sportif une condition sine qua non pour l'obtention de subventions de la part des collectivités territoriales.

Dans la vie du club, les dirigeants peuvent engager le changement des comportements. A travers chaque moment de la vie des adhérents, des dirigeants (assemblée générale, entraînements, formations, stages...), l'attention peut être portée aux achats, aux déplacements, aux déchets, à la consommation énergétique, à la sensibilisation...

Adopter une stratégie d'éco-conditionnalité des aides pour les clubs sportifs traduit une volonté politique forte des collectivités. Attention, il ne s'agit pas de sanctionner les associations, mais plutôt de les intéresser à élever concrètement leur niveau de responsabilisation environnementale. Cette démarche consiste à accompagner et récompenser les manifestations sportives qui respectent les critères de développement durable. C'est un moyen de pousser les associations à aller dans le sens des politiques durables initiées par les collectivités.

Le Comité National Olympique du Sport Français développe des programmes de sensibilisation à cet effet. La SNDDs est ainsi un cadre de référence pour les mairies ou intercommunalités souhaitant mettre leurs politiques sportives à la page des exigences du développement durable. Les clubs locaux peuvent également solliciter l'appui institutionnel des Conseils régionaux, Conseils généraux et des collectivités.

Agglomération Elbeuf Boucle-de-Seine :

rationalisation de l'appui aux associations dans une logique de projet

L'agglomération a pris la compétence sport. La politique sportive, élaborée avec l'Office intercommunal des sports, établit un lien explicite avec les enjeux de politiques de la ville. Dans cet esprit, l'agglomération inscrit son accompagnement des clubs et associations dans une logique de projets. Elle encourage le regroupement des clubs et une mise en réseau à l'échelle de l'agglomération tout en préservant le local. Les acteurs restent ainsi ancrés dans l'échelon de proximité, mais participent à des projets plus ambitieux.

La petite balle jaune se met au vert !

Lancée en mai 2008, l'opération Balle jaune organisé par la Fédération Française de tennis en est à sa deuxième édition. Elle a fait des émules dans les clubs locaux. Le principe est de recycler les balles de tennis usagées afin d'en refaire de nouvelles ou de les réutiliser dans la conception d'autres équipements sportifs.



La ligue de Seine et Marne a créé sa plate-forme à visée éducative et sociale au Centre du Jard à Voisenon. Cette opération innovante a permis la création d'un tapis sportif sur lequel des personnes handicapées se familiarisent aux activités physiques et sportives.

Le golf durable : des greens qui restent au vert

Dans le cadre d'une action initiée par les collectivités de Saint-Gildas-de-Ruys et de Baden, en partenariat avec le groupe Saur, l'aménagement des golfs municipaux intègrent les meilleures technologies en matières de gestion de l'eau. Objectif : moins d'impact sur l'environnement et plus de nature.

- privilégier l'infiltration naturelle des eaux de pluie,
- recyclage de l'eau,
- développer la production d'énergie renouvelable,
- réaliser un diagnostic de la biodiversité pour restaurer des continuités écologiques, renforcer les habitats et assurer une intégration paysagère de l'ensemble.

Le Conseil Général d'Isère

met en œuvre l'éco-conditionnalité

Pour rendre les choses concrètes, le Conseil général a décidé de créer trois niveaux d'intervention :

- Une baisse des subventions pour les associations qui ne font pas d'effort en matière de développement durable,
- Un maintien des subventions pour celles qui se lancent dans la démarche de labellisation,
- Une augmentation pour celles qui obtiennent le label. La Foulée blanche a ainsi vu sa subvention croître de 10 % cette année.

L'idée est que la diminution des manifestations qui ne jouent pas le jeu va financer l'augmentation de subventions de celles qui jouent le jeu. Face à cette position du Conseil général, les associations organisatrices d'événements ont bien réagi. D'autant que l'accent était mis sur un accompagnement très concret : dès le départ, outils et guide des actions à mettre en place leur ont été distribués gratuitement.

Le Marathon de Sénart,

un événement handisport et écolo

Dans la lignée des marathons de Paris et de sa région, le Marathon de Sénart continue d'innover et de mobiliser, alliant esprit festif, cohésion sociale et respect de l'environnement.

Un événement dont l'engagement éco-durable a été salué par la Fédération Française d'athlétisme. Cette année, près de 1800 amoureux de la petite foulée s'y sont retrouvés. Ouverte aux handicapés avec circuit aménagé, la Sénartaise est aussi engagée pour intégrer par le sport nos concitoyens victimes de l'exclusion sociale. Un code de bonne conduite formalise l'attitude éco-responsable des marathoniens (tri des déchets, covoiturage, gestion des sacs en plastique).

La Région Ile-de-France, la Fédération Française d'Athlétisme et la ville de Combs-la-Ville soutiennent ce marathon qui en est à sa 12^e édition.

4. ACCOMPAGNER l'écologisation des pratiques dans la gestion des événements sportifs

Il faut repenser complètement les modes de gouvernance de la pratique sportive pour mieux concilier les exigences de développement durable, d'optimisation des ressources, et d'amélioration de la qualité de vie. La mise en place d'une gestion éco-responsable des politiques sportives doit être assurée le plus en amont possible et inclure l'ensemble des acteurs de la chaîne.

Si l'association entre le sport et le développement durable aurait pu sembler, il y a quelques années encore, relativement incongrue, il apparaît aujourd'hui acquis que la corrélation entre ces deux thématiques est indéniable. De plus, l'enjeu est de taille, car avec près de 15,5 millions de licenciés en France, le rôle du sport en tant que facteur d'intégration fait écho à son fort potentiel en tant que vecteur de promotion d'une pratique sportive plus durable.

Il importe dès lors d'impliquer davantage les organisateurs, les fournisseurs de biens et de services locaux, les partici-

pants et contribuer ainsi concrètement à la réalisation d'un projet de société éco-durable.

Comment agir ?

Quelques retours d'expériences novateurs :

Le Marathon de Millau, une course qui porte haut les couleurs du développement durable.

La fameuse course de 100 km, qui a réuni le 14 novembre dernier plus de 3000 participants, est chaque année un haut lieu de rassemblement pour tous les amoureux du sport en pleine nature et s'inscrit au cœur du mouvement d'écologisation des événements sportifs. Les Cévennes et les Causses sont en effet désormais inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO, et révèlent ainsi la dimension essentielle de l'objectif de valorisation et de préservation des spécificités locales via des politiques sportives territoriales adaptées. C'est ainsi que, dans une optique de gestion écocitoyenne, les organisateurs du marathon ont mis en place un système d'amé-



lioration du tri, de collecte et de recyclage des déchets générés par cet événement.

L'Ekomarathon de Tampon, Ile de La Réunion, un modèle ultra-marin d'acceptation.

42,195 km de course pour une manifestation sportive ambassadrice du développement durable et de la solidarité. Cette année, la 4^e édition de cette course réunionnaise, qui a eu lieu début avril, s'est déroulée sous le signe de l'Eau. A cette occasion, un Ekovillage a été spécialement créé comme lieu de rencontre et de sensibilisation autour des questions de l'eau, du handicap, et de la protection de l'environnement.

Dans le prolongement de cet événement sportif, festif et engagé, la ville de Tampon a lancé l'opération "En ville sans ma voiture" la journée du dimanche sui-

vant le marathon. C'est ainsi que tous les autres moyens de locomotion non polluants étaient à l'honneur sur cette période (marche, vélos, rollers, skates...).

Chaque année ce sont près de 2,5 millions d'événements sportifs qui ont lieu en France. Du match de championnat à un rendez vous international, de nombreux guides existent pour conseiller les organisateurs afin de réduire les impacts de ces rencontres. L'outil ADERE (outil d'Auto Diagnostic Environnemental pour les Responsables d'Evénements) est gratuite et accessible à tout organisateur. Porté et développé par l'ADEME et un collectif associatif, il permet d'améliorer la responsabilité des événements et d'engager une démarche d'amélioration continue.

<http://www.evenementresponsable.fr/>

La Green Goal 2011, feu vert pour le foot féminin

Le comité d'organisation de la Coupe du Monde féminine de football, qui s'est tenue en Allemagne entre juin et juillet 2011, a inscrit dans sa politique la mission essentielle d'améliorer les performances environnementales qui ont été déclinées en plusieurs objectifs :

- réduction de la consommation d'eau,
- rationalisation de la production de déchets,
- régulation de la consommation d'énergie,
- gestion du ravitaillement et de la mobilité.



Pour aller plus loin...

www.sports.gouv.fr et www.cnds.info





Ministère des Sports

95, avenue de France, 75 650 Paris Cedex

Tél. 33 (0)1 40 45 00 00

www.sports.gouv.fr

Email : ds.sportdurable@jeunesse-sports.gouv.fr

La Stratégie Nationale du Développement Durable du Sport (SNDD), déclinaison de la nouvelle Stratégie Nationale du Développement Durable (SNDD) pour la période 2010-2013 élaborée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement (MEDDTL) et adoptée le 27 juillet 2010, est une stratégie partagée vers un développement durable du sport présentant un grand nombre de leviers d'actions classés en 9 défis et 12 priorités.



Association Les Eco Maires

215 Bis, boulevard Saint-Germain, 75 007 Paris

www.ecomaires.com

Email : contact@ecomaires.com

Tél : 01 53 59 58 00

Les Eco Maires, association nationale des maires et des élus locaux pour l'environnement et le développement durable fédère depuis 1989 les collectivités locales engagées sur ces problématiques qui sont plus que jamais d'actualité. Fort de près de 1900 communes adhérentes et 2000 collectivités partenaires, le réseau est mobilisé sur la nécessité d'un sport qu'il soit, amateur ou professionnel, en phase avec les exigences du développement durable avec pour conviction que l'écologisation des équipements et des pratiques sportives est plus qu'un devoir mais un défi contemporain.



Guide réalisé avec le soutien du Groupe Saur

Atlantis, 1 avenue Eugène Freyssinet, 78 280 Guyancourt

Tél. 01 30 60 22 60



Document éco-conçu – Impact sur le réchauffement climatique mesuré, réduite et compensé. Le site sur lequel a eu lieu l'impression du document a obtenu le label Imprim'Vert ©, répondant à des critères de gestion des déchets dangereux, de sécurisation du stockage des matières dangereuses et d'exclusion des produits toxiques.

